

# Bien gérer les déchets : Toute la filière s'engage !

*Le Contrat de solutions, ce sont 45 partenaires du secteur agricole qui s'engagent pour des solutions concrètes, efficaces, durables pour la protection de toutes les cultures. Plus de 100 fiches détaillent les leviers pour réduire l'utilisation et l'impact des produits phytosanitaires. Ces derniers génèrent des déchets avant, pendant et après leur application, préserver l'environnement et la santé des applicateurs impose de bien les gérer. Zoom sur les collectes et le recyclage des déchets résumés dans la Fiche solution 35.*

## **Collecter et recycler les déchets, toute la filière agricole s'engage dans cette démarche volontaire**

Quel que soit le type d'agriculture, conventionnel ou biologique, la protection des cultures nécessite l'emploi d'intrants générateurs de déchets. L'ensemble des organisations du monde agricole à savoir l'industrie de la Protection des Plantes (PHYTEIS), la Coopération agricole, les Négociants agricoles ainsi que les agriculteurs ont mis en place dès 2001 la filière française de gestion des déchets phytopharmaceutiques professionnels, gérée par l'écoorganisme **A.D.I.VALOR** (Agriculteurs. Distributeurs. Industriels pour la VALORisation des déchets agricoles). Cette **filière volontaire** est financée via une éco contribution prélevée lors de la mise en marché des produits.

Sont collectés actuellement les emballages vides de produits de protection des plantes et ceux des semences traitées, les produits phytopharmaceutiques non utilisés, les déchets issus de procédés de traitement des effluents phytosanitaires et les équipements de protection chimique usagés.

## **Atteindre un taux de collecte de plus de 90% sur l'ensemble du territoire !**

Cet objectif ambitieux permettra à terme de limiter fortement le risque d'abandon de déchets dans l'environnement ou le mélange avec les ordures ménagères. Il pourra être atteint :

- Grâce à une forte augmentation du taux de collecte dans les régions à fort potentiel et affichant une performance inférieure à la moyenne nationale,
- En mettant de nouvelles solutions de collectes et de recyclage des déchets issues de la mise en œuvre des techniques alternatives ou complémentaires aux traitements phytopharmaceutiques conventionnels,
- L'inscription systématique des : bonnes pratiques de gestion des déchets dans les cahiers des charges, démarches de qualité filière et territoire ou de certification environnementale.

## **Développer l'économie circulaire et réduire l'impact environnemental des produits phytosanitaires**

Le recyclage des emballages en plastiques contribue au développement d'une économie circulaire, plus économe en ressources d'origine fossile. L'incorporation d'un pourcentage croissant de matière plastique recyclée dans de nouvelles fabrications, par exemple des bidons, illustrent parfaitement cette nouvelle économie circulaire. Pour amplifier cette tendance une approche d'éco conception des intrants doit être encouragée en amont par les industriels afin d'en faciliter le recyclage.

### **Pour en savoir plus :**

<https://contratsolutions.fr/>

**Version complète de la Fiche 35** : Amélioration de la gestion des déchets pour l'ensemble des moyens de protection des plantes

<https://contratsolutions.fr/le-contrat-de-solutions/amelioration-de-la-gestion-des-dechets-pour-l-ensemble-des-moyens-de-protection-des-plantes/>